

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept le 28 Mars à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	<b>Résultats du vote :</b>
Délégués présents : 28 délégués (22 titulaires – 6 suppléants)	Voix Pour : 28
Dont membres votants à voix délibérative : 28 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 20 Mars 2017	Abstention : 0

### **Membres présents :**

**Titulaires** : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mr P. Simon, Mr Fosset, Mr Stanislawski, Mme Fargette, Mr Morellon, Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Pillière, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Bandry, Mr Girardin, Mme Triconnet, Mr Trabuc, Mr Coppeaux, Mr Bouvry.

**Suppléants** : Mr Marquigny, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet, Mr Paudière, Mme Van Landeghem.

**Membres absents excusés** : Mr Krabal, Mme Philippon, Mr Petel, Mr Saroul, Mr Marinel, Mr Picavet.

**Membres absents (titulaires et suppléants)**: Mr Magnier, Mr Lauweryns, Mme Simon, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mr Dussaussoy, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Bereaux, Mr Freudenreich, Mr Lantoine.

**Assistaient également à la séance** : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.  
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

**Est nommé secrétaire de séance** : Mme Boudoux.

---

**Objet : Budget Incendie : approbation du budget primitif 2017**

**N°20170308**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L 1612-12 et 13,
- Vu la délibération du 29.03.2012 créant le budget annexe « Incendie » (Entretien et renouvellement des poteaux incendie),
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 09 Mars 2017,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 14 Mars 2017,

Le Comité Syndical,

- Après avoir entendu l'exposé du Président sur la proposition du Budget Primitif 2017,

.../...

- DECIDE, après en avoir délibéré :

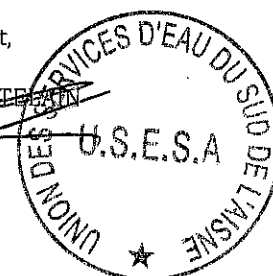
- De voter au niveau des chapitres le budget primitif 2017, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement	Comptes d'imputation	Budget Primitif 2017	
		Recettes	Chapitre 70 Excédent reporté
Dépenses	Chapitre 011	92 250.00 €	92 250.00 €

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Marcel CHATELAIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20170328-20170308-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2017